



Building Skills

coaching & training



Réformes prudentielles et normatives : Consultation élargie de la BCT & feuille de route pour l'implémentation



Lieux

Hôtel NOVOTEL, Avenue
Mohamed V, Tunis



Date

10 et 11 Septembre 2025



Coût

Le prix par participant est fixé à **1.910
Dinars** Hors Taxes.



Pièces Jointes

- Planning et programme du workshop
- Bulletin d'inscription (retour par e-mail)

Intérêt de la formation

Dans le cadre de la finalisation du projet de convergence vers les standards internationaux, la BCT a lancé une consultation élargie sous forme de «documents de consultation», auprès de toutes les parties prenantes notamment les banques et les établissements financiers en vue de recueillir leurs avis, commentaires et/ou propositions.

Les trois documents de consultation sont :

- Un document relatif aux normes d'adéquation des fonds propres avec quatre composantes : Fonds propres prudentiels, risque de crédit, risque opérationnel et normes de concentration des risques (objet de la circulaire n° 2018-06),
- Un document sur la révision des règles de classification et de couverture des risques de crédit (objet de la circulaire n° 91-24),
- Un guide d'application de la norme IFRS 9 destiné à fournir des directives afin
- d'assurer une application cohérente de cette norme,

Cette démarche vise l'ouverture d'un dialogue sur les défis et les implications multiples de ces réformes afin de statuer sur certains aspects qui en découlent et engager les banques et les établissements financiers sur un projet de pilotage stratégique et opérationnel de l'application de ces réformes surtout sur les plans de pilotage des fonds propres, de gouvernance des données, de construction des modèles ECL, de systèmes d'information et comptable et de processus.

Par ailleurs, un calendrier a été fixé pour les prochaines étapes de discussion des différents projets de réformes allant jusqu'au premier trimestre de 2026 en vue d'une entrée en vigueur progressive s'étalant sur 2026 et 2027.

Outre les impacts financiers, ces réformes posent des défis importants pour les banques et les établissements financiers notamment la nécessité de mettre en place un cadre de gouvernance adéquat et un dispositif opérationnel efficace pour la conduite de ces réformes et l'engagement des chantiers Data pour répondre aux exigences des différents projets avec un cadre robuste garantissant la qualité, la cohérence et la fiabilité des données.

Objectifs de la formation

Ce workshop traite le volet prudentiel des réformes envisagées et vise les objectifs suivants :

- Présenter le cadre général, les objectifs et les composantes du projet des réformes prudentielles ;
- Présenter les documents de consultation lancés par la BCT ainsi que la feuille de route pour cette phase et le calendrier de mise en œuvre des réformes ;
- Expliciter le cadre de gouvernance et l'approche de conduite opérationnelle pour l'implémentation des projets de réforme ;
- Expliciter les aspects techniques des différentes composantes du projet des réformes prudentielles :

- » Fonds propres réglementaires,
 - » Nouvelle approche standard pour le risque de crédit,
 - » Nouvelle approche standard pour le risque opérationnel,
 - » Normes de concentration des risques,
 - » Classification et couverture des expositions,
- Appréhender les défis et les impacts des différentes réformes réglementaires dans le contexte tunisien ;

Public cible

Cette formation est destinée principalement aux cadres bancaires et des établissements financiers notamment :

- Cadres des départements risques ;
- Cadre des directions financières et comptables ;
- Cadres chargés des reporting financiers et comptables ;
- Auditeurs ;
- Cadres des départements ALM ;
- Cadres des départements de la conformité ;

Lieux

HôtelNOVOTEL, Avenue Mohamed V,
Tunis, Tunisie

Toutes les commodités propices à une formation de haut niveau seront de mise : salle de conférences polyvalente, équipement audiovisuel, écran et flip chart, vidéoprojecteur, régie sonorisation, connexion internet WIFI, etc.



Supports

Une documentation riche sur support magnétique servira de base pédagogique et sera remise aux participants au premier jour de la formation.



Date

10 et 11 Septembre 2025



Coût

Le prix par participant est fixé à **1.910 Dinars Hors Taxes**. Ce montant couvre les frais d'inscription, les supports pédagogiques, les pauses café et les repas-déjeuners.



Programme de formation

1^{ère} journée :

I. Fonds propres réglementaires

- Définition des fonds propres éligibles,
- Ajustements réglementaires,
- Exigences minimales de fonds propres,
- Volants de conservation des fonds propres,

II. Actifs pondérés par le risque de crédit

- Définitions,
- Segmentation des expositions : Principes et définitions retenues,
- Types d'expositions et pondérations retenues pour les éléments de bilan,
- Traitement des éléments de l'hors-bilan,
- Les techniques d'atténuation du risque de crédit,

III. Exigences en fonds propres au titre du risque opérationnel

- Définitions,
- Présentation de l'approche de mesure standardisée « AMS »,
- Calcul de l'indicateur d'activité « BI » et de la composante Indicatrice d'Activité « BIC »,
- Calcul du multiplicateur de pertes internes « ILM »,

2^{ème} journée :

IV. Révision des normes de concentration des risques

- Définitions,
- Calcul des grands risques,
- Normes prudentielles sur base individuelle et sur base consolidée,
- Traitements spécifiques,

V. Nouvelles règles de classification et de couverture des expositions

- Périmètre,
- Champs d'application et périodicité de classification,
- Classes de risque,
- Critères de classification,
- Contagion,
- Seuils de signification,
- Expositions restructurées,
- Règles de provisionnement,
- Règles de prise en compte des produits,
- Garanties déductibles,
- Convergence avec la norme IFRS 9.